

Vaucluse Châteauneuf-du-Pape : la fin des travaux sur les réseaux d'eaux se précise

Environ 800 000 euros sont investis par le syndicat Rhône Ventoux afin de moderniser les canalisations d'eau potable et d'eaux usées.

Charles COLIN - Hier à 14:17 | mis à jour hier à 14:26 - Temps de lecture : 3 min

|

| Vu 281 fois



Laetitia Choux, représentant le cabinet Merlin (2^e à droite), aux côtés des responsables des entreprises intervenantes et des policiers municipaux. Photo Le DL /Ch.C.

En 2022, le syndicat Rhône Ventoux, qui assure la compétence eau potable et assainissement collectif du territoire, avait planifié le renouvellement du réseau d'eau potable et des eaux usées, ainsi que la mise en conformité des branchements sur plusieurs voies de la commune de Châteauneuf-du-Pape, à savoir avenue Pasteur/route de Courthézon, avenue Pierre-de-Luxembourg, chemin de Boursan et chemin du Clos.

Ces travaux de grande ampleur ont été réalisés, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Tramoy, par le groupement d'entreprises EHTP/Rampa.

Par ailleurs, suite à la réalisation du schéma directeur d'assainissement en 2018, il s'avère que le réseau public des eaux usées, situé avenue Baron-Le-Roy et rue Alphonse-Daudet, présente un état de dégradation très élevé et est sujet à des pénétrations d'eaux claires parasites importantes. Des travaux de renouvellement sont donc nécessaires pour rétablir l'étanchéité des collecteurs et éviter le risque de départ d'eaux usées vers le milieu naturel ou l'intrusion des eaux claires parasites.

Afin de limiter les nuisances et d'optimiser les coûts des chantiers, des interventions seront également entreprises sur les réseaux d'eau potable. Elles sont nécessaires car elles permettent, au travers d'une politique de gestion patrimoniale raisonnée, de sécuriser l'alimentation des usagers, de limiter les fuites et donc de préserver la ressource.

Fin du chantier prévue en mars

Les dépenses (eau potable et assainissement collectif) sont estimées à près de 800 000 € (dont 552 910 € HT pour les eaux usées). Le financement est porté par le syndicat Rhône Ventoux. Une subvention a été sollicitée auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour les interventions concernant l'assainissement collectif.

Ces travaux, confiés à l'entreprise Colas sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études Merlin, sont programmés jusqu'au 31 mars prochain de manière concomitante sur les deux rues concernées, afin de limiter la durée de l'impact des travaux pour les riverains. Une attention particulière a été accordée au maintien de l'accès à l'école Albert-Camus, au parking et au centre médical situés dans ce secteur.

Planning et nature des interventions

Avenue Baron-Le-Roy

- ▶ Phase 1 : jusqu'au 3 février. Pose du réseau d'assainissement PVC DN 200 mm et d'eau potable DN 100 mm, depuis le haut du rond-point au bas de l'avenue du Baron-Le-Roy jusqu'au parking place de la Renaissance. La circulation sera maintenue dans le sens descendant et la route sera barrée depuis le rond-point.
- ▶ Phase 2 : du 6 février au 3 mars. Pose du réseau d'assainissement PVC DN 200 mm et d'eau potable DN 100 mm, au haut de l'avenue du Baron-Le-Roy depuis l'intersection avec la rue du Commandant Lemaitre jusqu'au parking, place de la Renaissance. La route sera barrée dans le sens descendant et la circulation maintenue depuis le rond-point jusqu'au parking.
- ▶ Phase 3 : du 6 au 13 mars. Raccordement des réseaux d'assainissement et d'eau potable DN 100 mm depuis le haut de l'avenue du Baron-Le-Roy jusqu'au niveau de la rue du Commandant Lemaitre. Circulation alternée.
- ▶ Phase 4 : finitions et réfections du 13 au 31 mars.

Rue Alphonse-Daudet

- ▶ Phase 1 : jusqu'au 10 février. Pose du réseau d'assainissement PVC DN 200 mm et d'eau potable DN 100 mm depuis l'avenue des Bosquets jusqu'à l'intersection avec la route d'Orange. Route barrée à la circulation.
- ▶ Phase 2 : du 13 février au 13 mars. Pose du réseau d'assainissement PVC DN 200 mm et d'eau potable DN 100 mm, route d'Orange depuis la rue Alphonse-Daudet jusqu'au parking des arènes. La circulation sera régulée par des feux de chantier. Une déviation sera mise en place pour les poids lourds.
- ▶ Phase 3 : finitions et réfections du 13 au 31 mars.